

Ma situation me permet-elle de percevoir **la Prime d'activité ?**

ÇA CHANGE EN 2019

- > Plus de bénéficiaires
- > Jusqu'à 90 € en plus (selon les revenus)

J'AI + DE 18 ANS

OUI



Je suis salarié

OUI



Mon salaire est inférieur à 1 800 € net (1,5 Smic)



Je suis travailleur indépendant

OUI



Je suis étudiant salarié ou apprenti

OUI



Je perçois durant 3 mois un salaire compris entre 932 € net (0,78 Smic) et 1 800 € net (1,5 Smic)

Je vérifie si j'ai droit à la Prime d'activité sur Caf.fr

